

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Désignation

La société cliente ..... désigne **HexaFormation** comme organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 16 allée des Châtaigniers 95840 BETHEMONT LA FORET. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DRIIEETS Ile de France sous le numéro 11950469295.

**HexaFormation** met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par **HexaFormation** pour le compte d'une société cliente. Toute commande de formation auprès d'**HexaFormation** implique l'acceptation sans réserve du client, des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes Conditions Générales d'Achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, **HexaFormation** s'engage à fournir un devis au client, valable 6 mois. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Un certificat de réalisation est fourni en fin de prestation.

### Modalités et délai d'accès

Dès que le dossier d'inscription est complet, vous pouvez inscrire un de vos salariés à la formation jusqu'à 15 jours avant le démarrage de l'action de formation.

### Prix et modalités de paiement

**HexaFormation** n'étant pas assujéti à la TVA, tous les tarifs sont indiqués nets de taxes. Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique fournie pendant la formation. Un acompte de 30% sera demandé lors de la réservation du stage afin d'entériner la commande. La somme restante est à régler après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPérateur de COmpétences (*OPCO*), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où **HexaFormation** ne reçoit pas la prise en charge de l'*OPCO* 7 jours calendaires avant le début de la formation, l'acompte de 30% et le solde des coûts de formation seront facturée au client.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible sans frais, à condition d'en informer **HexaFormation** au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse suivante : [agnes.gaudin@hexaformation.fr](mailto:agnes.gaudin@hexaformation.fr).

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours calendaires, avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à l'intégralité du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à **HexaFormation**, dans un délai minimum de 10 jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire, pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et l'intégralité du règlement sera exigée. Lorsque le stagiaire est empêché de suivre la formation pour une raison de force majeure dûment reconnue, le contrat est résilié et seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, **HexaFormation** ne pourra pas être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail et l'acompte sera intégralement remboursé si la formation n'est pas reconduite.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes sont élaborés sur la base d'informations recueillies auprès du commanditaire et des stagiaires. L'auto-évaluation peut parfois avoir été sous ou surévaluée et nécessiter un ajustement.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (*papier, numérique, électronique...*), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, peut être effectuée uniquement avec l'accord exprès d'**HexaFormation**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel, communiquées par le client à **HexaFormation**, sont utiles pour le traitement de l'inscription et pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre **HexaFormation** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Cergy.

Fait pour valoir ce que de droit, le : .....

Signature du client

HexaFormation

Cachet de l'entreprise

**HEXAFORMATION**  
16 Allée des Châtaigniers  
95840 BETHEMONT LA FORET  
Tél : 06 22 47 06 78  
Siret : 411 405 228 00049 - APE : 8559A  
N° Déclaration d'activité : 11950469295

Cachet de l'entreprise